

Information destinée aux institutions hébergeant des résidents sous CPAP/VNI

Afin de limiter les risques de diffusion du virus COVID-19, l'office du médecin cantonal a décidé de mettre en place des mesures de précaution pour protéger les professionnels des risques d'aérosolisation des sécrétions respiratoires chez les patients/résidents traités par assistance ventilatoire ou nébulisation. Les hauts débits d'air dans les voies aériennes aérosolisent les particules virales et peuvent créer un risque de transmission par aérosol même si les évidences de risque de contamination sont faibles et controversées.

Voir lien : [CoVID-19 - Recommandation pour les traitements respiratoires des patients CoVID-19 confirmés](#)

Patients CPAP/VNI

Patients sans symptôme COVID

Lorsque le personnel s'occupe d'un patient durant le fonctionnement de la CPAP/VNI (mise en route, en cours, interruption) : masque FFP2 (changement aux 8h) + hygiène des mains

En dehors du fonctionnement de la CPAP/VNI, un masque de soin est suffisant.

Patients avec symptômes COVID ou COVID confirmés

- Avertir la ligue pulmonaire vaudoise (LPV) au 021/623.38.00
- Poursuivre la CPAP/VNI uniquement sur prescription du médecin pneumologue
- En cas de poursuite de la VNI :
 - o Matériel spécifique : Circuit de ventilation COVID (fourni par le CHUV)
 - o Equipement de protection pour le personnel soignant durant le fonctionnement de la VNI selon guidelines HPCI (masque FFP2, surblouse et lunettes de protection si risque de projections de liquides biologiques)
 - o Mesures générales pour la VNI (recommandation EMS HPCI)

Précautions

Dans la mesure du possible demander au patient de mettre en route et d'interrompre seul la CPAP/VNI

Bien aérer la pièce (> 15 minutes) après l'utilisation de la CPAP/VNI

Si interventions/soins dans la chambre du résident pendant la ventilation demander dans la mesure du possible au résident d'interrompre la CPAP/VNI avant d'entrer dans la chambre

Pas d'humidificateurs

NB : en dehors du fonctionnement de la VNI, un masque de soins suffit.